

Végétaux 4	UE 27
-------------------	--------------

CATEGORIE : AGRONOMIQUE	SECTION : Gestion de l'Environnement Urbain
	OPTION :
Année : BLOC 2	
Acronyme : GEU22VEGE4	
Langues d'enseignement : Français	
Coordonnées du service : HELdB - CAMPUS CERIA Bâtiment 4C - 1er étage Avenue Emile Gryzon 1 - 1070 Bruxelles	
Enseignant responsable : PENNINCKX Valérie - valerie.penninckx@cnldb.be	
Autre(s) enseignant(s) de l'UE :	
Nombre d'heures : 15 h	Nombre de crédits : 2 ECTS (Facteur de pondération)
Niveau du cycle : 1	Période : Q2
Cadre européen de certification : Niveau 6	
Liste des UE pré requises : Néant	
Liste des UE co requises : Néant	
Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :	
Cours obligatoire dans le programme.	

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :

Au terme de sa formation, le bachelier en **Gestion de l'Environnement Urbain** est capable de :

1. Élaborer, individuellement ou en groupe, sur base de l'analyse d'informations scientifiques ou techniques des documents didactiques ou des fiches techniques relatives à des produits ou services de la profession
2. Communiquer, individuellement ou en groupe, le contenu d'une fiche technique et/ou d'un document scientifique relatif à la gestion de l'environnement urbain, de manière attractive, interactive et adaptée à un public cible
3. Adapter ses propositions sur base des expériences acquises, des informations relatives à des domaines variés (technologiques, économiques, sociétaux...) et en faisant preuve de réflexivité
4. Faire preuve d'esprit critique dans les travaux de gestion de l'environnement urbain qu'il présente, individuellement ou en groupe
5. Repérer et comprendre, au travers d'études de cas, le rôle de chaque acteur impliqué dans les problématiques environnementales. Rédiger une procédure de gestion de dossier environnemental
6. Réaliser, dans le cadre des activités d'intégrations professionnelles, un bilan des contacts significatifs établis en cours de formation avec le monde professionnel et leurs apports respectifs
7. Poser le diagnostic d'un site urbain, sur base d'une analyse critériée permettant la planification et la réalisation d'un projet d'aménagement, et le présenter sous forme visuelle
8. Résoudre une problématique urbaine dans une perspective de développement durable, sur base d'un recueil de données administratives, réglementaires et environnementales
9. Proposer et argumenter, individuellement ou en groupe, des solutions d'améliorations d'un espace urbain préalablement analysé, en tenant compte des facteurs environnementaux qui y sont associés



Autres connaissances ou compétences prérequis :

Unités Pré requises : UE6, UE14

Corequisés : UE 20

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :

Connaissance et emploi des végétaux 4 :

Objectifs :

Dans la continuité des AA vues en bloc 1 et au Q1, parfaire la connaissance des végétaux utilisés dans les aménagements urbains. Développer les compétences des étudiants dans les domaines liés à la verdure durable de la ville.

Contenu :

Reconnaissance des plantes : être capable de reconnaître les genres de plantes courant (tels que définis par l'enseignante), les plantes vues en excursion ainsi que les principaux genres de plantes illustrant les thèmes développés en classe. Les listes de plantes à reconnaître seront mises à disposition sur le Campus numérique.

La notion de durabilité dans les aménagements (gestion intégrée, agriculture urbaine, choix réfléchi de végétaux, plantes invasives et alternatives)

Réalisation d'un herbier de 60 plantes sur un thème à choisir en concertation avec le titulaire

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Connaissance et emploi des végétaux 4 :

Cours ex cathedra, visite et travaux pratiques

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Cours Concernés	H	ECTS	Pond.	Janvier				Juin *				Deuxième session			
				Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	NR	Travaux	Ecrit	Oral
Connaissance et emploi des végétaux 4	15	2	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	80%	20%	0%	0%	80%	20%

NR = Note reportée

Informations sur le mode d'évaluation :

Attention la méthode de calcul de la note UE ci-dessous prévaut sur toute autre consigne indiquée dans la fiche UE.

Méthode de calcul de la note finale d'une UE

La note finale attribuée à une UE doit, dans tous les cas, être calculée en effectuant la moyenne arithmétique pondérée des notes des AA composant l'UE.

Remarque :

Lors des délibérations, en raison de circonstances exceptionnelles et notamment sur proposition des mini-jurys, rien n'empêche que le jury plénier puisse attribuer les crédits associés à une UE dont la note est inférieure à 10/20, sans modifier la valeur de cette dernière.

50% des points de l'activité d'apprentissage est dévolu à la reconnaissance des plantes.

20% des points de l'activité d'apprentissage sont dévolu à un herbier de 60 plantes à rendre le jour de l'examen écrit. (=20% travaux). Si le thème n'a pas été approuvé auparavant par l'enseignante, il est possible qu'il soit jugé inadéquat. Dans ce cas, la note attribuée à l'herbier est de 0.

30 % des points de l'activité d'apprentissage sont dévolus à des questions relatives au syllabus : théorie et mises en application des concepts vus au cours.

En cas de seconde session, même s'il a été réussi, l'herbier est à représenter.

Justifier la NR en 2de session :

///

* Le cas échéant, les évaluations de la session d'examens de janvier ne sont reportées en juin que si la note est $\geq 10/20$.

Informations complémentaires :

///

Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

À l'issue du cours de **Connaissance et emploi des végétaux 4**, l'étudiant est capable de :

- Reconnaître les végétaux d'un site urbain en climat tempéré (végétaux plantés et spontanés).
- Emettre un avis éclairé sur le choix des végétaux d'un projet urbain ou péri-urbain dans le respect des valeurs de durabilité.
- utiliser les végétaux pour diminuer l'impact de la ville sur l'écosystème global (gestion CO2 ; t° ; biodiversité)



Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :

Connaissance et emploi des végétaux 4 :

Prise de note aux cours
Syllabus du cours de CEV1, CEV2, CEV3 et CEV4
Catalogue des pépinières Bruns
Un livre de reco

Description des sources, des références et des supports SUGGERES :

Connaissance et emploi des végétaux 4 :

Des ouvrages seront présentés au cours en fonction des thèmes développés